

Études sur les coûts de production
Programme ASRA
Cahier méthodologique

Juillet 2002

ÉTUDES SUR LES COÛTS DE PRODUCTION
Programme d'assurance-stabilisation

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRAUX

JUILLET 2002

DIRECTION DES POLITIQUES SUR LA GESTION DES RISQUES

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

SECTION 1 – CONTEXTE DE RÉALISATION DES ÉTUDES 2

SECTION 2 – POPULATION VISÉE

- 2.1 Détermination de la population visée 3
- 2.2 Critère de sélection ou d'uniformisation 4
- 2.3 Sélection de l'échantillon 4

SECTION 3 – COLLECTE ET VALIDATION DES DONNÉES

- 3.1 Collecte des données 5
- 3.2 Validation des données 6

SECTION 4 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODOLOGIQUES

- 4.1 Principes comptables 7
- 4.2 Facteurs de répartition 7
- 4.3 Coût d'acquisition et amortissement 8
- 4.4 Variation d'inventaire 9
- 4.5 Rémunération de l'exploitant 9
- 4.6 Coût des cultures pour les productions animales 10
- 4.7 Ajustements reliés aux conditions climatiques 10
- 4.8 Autres aspects méthodologiques 10

ANNEXES – LES RÉSULTATS DÉPOSÉS AUX PRODUCTEURS 11

- Annexe A – Exemple des résultats déposés pour la production de bouvillons et de bovins d'abattage 12
- Annexe B – Exemple des résultats déposés pour la production de céréales, Maïs-grain et soya 23

INTRODUCTION

Jusqu'à la création de La Financière agricole du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) avait la responsabilité de voir à la réalisation des études de coûts de production des produits agricoles définissant les paramètres des produits assurés au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. Le Ministère convenait, de concert avec la Régie des assurances agricoles, le calendrier de révision des produits assurés et gérait l'ensemble du processus d'acceptation des résultats. Depuis la création de La Financière, cette responsabilité incombe au conseil d'administration de celle-ci.

L'établissement des paramètres utilisés dans les différents régimes d'assurance-stabilisation s'est fait tout d'abord selon des principes de modélisation, basés sur des enquêtes menées auprès de groupes restreints de producteurs. Au début des années 1980, le nombre d'entreprises enquêtées a graduellement augmenté pour en arriver, à la fin des années 1980, à un nombre représentatif d'entreprises pour chaque produit enquêté.

À partir de ce moment, l'implantation du principe de coût de production moyen s'est faite graduellement, pour en arriver à une utilisation complète à partir de 1994. Ce principe s'appuie sur le calcul du coût de production moyen pour un échantillon représentatif de la population visée selon des critères standard de précision.

Le présent document présente les lignes directrices que suit le Ministère lors de la réalisation de ces études. Plusieurs éléments méthodologiques sont toutefois spécifiques aux divers produits étudiés et sont traités séparément.

Ce document ne se veut pas une liste exhaustive de tous les principes retenus ou utilisés par le Ministère mais bien la présentation des grands principes qui sous-tendent la réalisation des études de coûts de production qu'il réalise.

SECTION 1

CONTEXTE DE RÉALISATION DES ÉTUDES

Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) administré par La Financière agricole du Québec verse des aides financières aux producteurs agricoles lorsque les prix du marché pour le produit concerné sont en dessous des prix minima garantis par le programme. Les produits couverts sont les suivants :

- les céréales, le maïs-grain, le soya et le canola;
- la pomme de terre;
- le porcelet et le porc à l'engraissement;
- la pomme;
- le bouvillon et le bovin d'engraissement;
- le veau d'embouche;
- le veau de grain et le veau de lait lourds;
- l'agneau.

Les prix minima garantis sont établis à l'aide d'une indexation annuelle des paramètres définis suite aux études de coûts de production, aussi appelés « revenu stabilisé ».

L'évolution constante des méthodes de production et des structures des entreprises entraîne la nécessité de revoir périodiquement l'ensemble des paramètres du programme et ainsi, d'assurer une cohérence avec la situation réelle des entreprises et l'application du programme ASRA.

Le MAPAQ établit, lors de ses études, un modèle d'entreprise selon la méthode du coût moyen des entreprises enquêtées et répondant aux critères de sélection convenus entre les organisations concernées. Ce modèle d'entreprise représente un ensemble de façons de produire le produit enquêté par des entreprises spécialisées. Cette façon de faire assure des résultats fiables, vérifiables, et ce, avec une manipulation réduite des données.

Les études de coûts de production menées par le MAPAQ visent donc à déterminer un coût de production représentatif d'une ferme spécialisée dans la production étudiée lorsque la population le permet. Le cas échéant, le coût de production visera à être représentatif de la majorité de la production.

L'étude est appuyée sur différents concepts méthodologiques qui sont présentés aux pages suivantes. C'est ainsi qu'on retrouvera la description de la population visée, les principes de collecte et de validation des données recueillies et les principes comptables utilisés, dans les sections qui suivent.

SECTION 2

POPULATION VISÉE

Les lignes directrices adoptées par le MAPAQ et l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) en 1999 établissaient la population visée par une étude de la façon suivante :

« La population visée doit représenter :

- Les entreprises spécialisées. On entend par entreprises spécialisées, les entreprises dont la majorité du revenu brut provient de la production étudiée;
- ou
- Les entreprises les plus grandes produisant 60 % du volume de la production étudiée. »

Ce sont ces éléments qui guident la détermination de la population visée d'une étude. Toutefois, plusieurs autres éléments peuvent être pris en considération, selon la situation et la volonté des représentants du comité technique.

La méthodologie qui est présentée ci-dessous constitue la façon de faire du MAPAQ dans l'établissement de la population des dernières études qu'il a menées ou, encore, dont il a supervisé la réalisation par un tiers.

2.1 DÉTERMINATION DE LA POPULATION VISÉE

La détermination de la population visée nécessite au préalable l'établissement d'un profil sectoriel de la production étudiée. La détermination de la population totale et d'une population de base s'avère une opération nécessaire avant de déterminer la population visée.

Population totale

Les données sur la population totale proviennent généralement de la fiche d'enregistrement des producteurs agricoles du MAPAQ, des données des producteurs couverts à La Financière agricole du Québec ou de toute autre source d'informations pertinentes. Les données sur la population totale sont importantes afin, éventuellement, de situer la représentativité de la population visée par rapport à l'ensemble de la population.

Population de base

Il faut distinguer la population de base de la population visée. En effet, la population de base regroupe l'ensemble des exploitations répondant à l'objectif général de l'étude, alors que la population visée regroupe que les exploitations qui respectent les critères de l'étude.

Une pré-enquête téléphonique peut s'avérer nécessaire auprès de la population de base pour établir le profil des entreprises et définir les critères définissant la population visée.

Population visée:

La population visée constitue donc un sous-ensemble de la population de base. Sur le plan statistique, les résultats ne peuvent être inférés qu'à la population visée, même s'ils constituent une bonne estimation de l'ensemble des exploitations de la population de base.

Les critères suivants sont généralement utilisés pour déterminer la ferme spécialisée visée par l'enquête:

- La taille des entreprises doit être comprise dans un intervalle défini en fonction de l'utilisation d'au moins $\frac{2}{3}$ et d'au plus 2 exploitants à plein temps.
- Le niveau minimal du revenu de l'entreprise provenant de l'agriculture se situe à 50 %.
- Le niveau du revenu provenant de la production étudiée se situe à au moins 80 %.

2.2 CRITÈRES DE SÉLECTION OU D'UNIFORMISATION

Outre les critères de taille et de spécialisation, des critères techniques sont généralement introduits afin de s'assurer d'une certaine uniformité dans la structure des fermes visitées. Chaque produit étudié possède ses propres critères techniques, qui sont définis par le comité technique supervisant la réalisation de l'étude concernée.

À titre d'exemple des critères retenus dans les études réalisées au cours des dernières années par le MAPAQ, mentionnons la nécessité d'avoir une certaine stabilité dans la production étudiée (généralement, une expansion ou une diminution de moins de 25 % des opérations de l'entreprise par rapport à l'année précédente); la nécessité pour une entreprise d'être propriétaire de la majorité de ses infrastructures de production; ou encore, l'obligation pour une entreprise de ne pas produire ou faire produire à forfait la production étudiée.

2.3 SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON

La pré enquête téléphonique qui est généralement effectuée permet d'identifier le nombre d'entreprises répondant aux critères de sélection. Suite à cette pré-enquête, la taille de l'échantillon est déterminée et un échantillon est sélectionné. L'échantillonnage se fait de façon aléatoire.

La répartition régionale et par strate de production est respectée. L'échantillonnage est basé sur une représentativité standard (5 % d'erreurs dans 95 % des cas).

SECTION 3

COLLECTE ET VALIDATION DES DONNÉES

La section qui suit décrit la façon de faire du MAPAQ lorsqu'il procède à la collecte et à la validation des données. Cette façon de faire ne se veut toutefois pas une méthode obligatoire de faire les choses. En effet, lorsqu'une étude est menée par un tiers pour le MAPAQ, il a toute la latitude possible à ce chapitre.

3.1 COLLECTE DES DONNÉES

Afin de réaliser un suivi en temps réel durant une année civile complète, la collecte des données s'échelonne tout au long de l'année.

La première visite consiste à établir le bilan de départ et à implanter un registre des temps de travaux et une régie des champs ou de troupeau. Le questionnaire de prise en charge permet de recueillir les informations suivantes :

- Les coûts et l'année d'achat, de fabrication et d'amélioration du fonds de terre, des bâtiments, de la machinerie et des équipements de l'exploitation ainsi que leurs caractéristiques physiques;
- L'encaisse, les comptes à recevoir, les comptes à payer, les marges de crédit ainsi que les emprunts à moyen et long termes, en début d'exercice;
- Les stocks de récoltes et autres produits.

Les visites subséquentes consistent à recueillir les données comptables et à répondre aux diverses questions que peuvent avoir les producteurs et productrices collaborant à l'étude.

La collecte des données est basée sur le logiciel comptable Agri-Compta qui utilise la comptabilité en partie double (débit/crédit). Le logiciel permet un suivi des comptes de banque (conciliation bancaire), un suivi du bilan et des différents comptes d'exploitation. Plusieurs rapports comptables peuvent être produits, notamment, le bilan et l'état des résultats.

Lorsqu'on retrouve une comptabilité conciliée sur la ferme, la collecte s'effectue dans le même ordre que la comptabilité du producteur. Lorsqu'on retrouve une comptabilité non conciliée, la collecte s'effectue alors selon l'ordre du relevé bancaire. Dans ce cas, l'enquêteur utilise les bordereaux de dépôts, les talons de chèques et les factures. Il dispose d'un photocopieur portatif lui permettant de copier la comptabilité ou le relevé bancaire. La codification des postes de revenus et dépenses ainsi que la saisie informatique sont effectuées au bureau.

Le bilan de fermeture est établi lors de la dernière visite. Les informations suivantes s'ajoutent à la prise des données comptables du dernier trimestre :

- l'encaisse, les comptes à recevoir, les comptes à payer, les marges de crédit ainsi que les emprunts à moyen et long termes, en fin d'exercice;
- les stocks de récoltes et autres produits;
- les informations sur les actifs achetés en cours d'année;
- les informations complémentaires sur la récolte, les facteurs de répartition, etc.

3.2 VALIDATION DES DONNÉES

La validation des informations recueillies s'avère un point crucial quant à la fiabilité des informations recueillies et, par conséquent, de la qualité des résultats produits. Cette validation se fait en trois temps.

Dans un premier temps, les enquêteurs effectuent individuellement, et ce, tout au long de la collecte de données, une première validation. Ainsi, une validation visuelle de la saisie informatique est effectuée constamment et toute erreur détectée est alors corrigée immédiatement. Un souci constant d'assurer la correspondance entre la description des inscriptions et la codification est également présent. De plus, chaque enquêteur s'assure de la cohérence des données comptables et techniques recueillies et s'assure de la concordance des inventaires, des taux de semis, d'application de fertilisants et pesticides et des temps de travaux sur les entreprises.

Dans un deuxième temps, une validation centralisée est effectuée. Elle permet de comparer les entreprises entre elles, de façon à détecter toute information qui sortirait de l'ordinaire et de trouver les explications nécessaires pour la situation identifiée. De plus, le croisement de certaines informations entre elles permet de relever toute erreur ou incohérence pouvant s'être glissée lors de la collecte des données. Là encore, les vérifications nécessaires sont effectuées et les correctifs appropriés, s'il y a lieu, sont apportés. Finalement, une vérification approfondie de toutes les transactions à périodes fixes (nombre de transactions par an) est réalisée de façon à s'assurer que toutes les transactions ont bien été comptabilisées.

La validation par les producteurs et les productrices des informations recueillies durant l'enquête s'avère un élément important de toute la validation des données. Par des vérifications périodiques et une validation finale, le producteur confirme la validité des données recueillies (états des résultats, bilan) lors de la dernière visite effectuée par l'enquêteur.

SECTION 4

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

4.1 PRINCIPES COMPTABLES

Comptabilité d'exercice

Le principe de comptabilité d'exercice (rapprochement des revenus et des dépenses) est appliqué lors du traitement des informations recueillies lors de l'enquête. Ce principe demande d'imputer les produits et les charges aux résultats de l'exercice où ils ont été gagnés et engagés, indépendamment du moment des rentrées et sorties de fonds.

Entité comptable

Selon la notion d'entité comptable, toute entreprise constitue une entité distincte de son ou ses propriétaires. Sur la base de cette notion, les revenus et dépenses découlant de l'utilisation personnelle ou pour des activités agricoles non reliées à la production des céréales ne sont considérés dans l'évaluation du coût de production.

Évaluation au coût d'origine

L'évaluation des biens acquis, services rendus ainsi que tous les facteurs de production sont comptabilisés au coût d'origine, sauf dans le cas des exceptions suivantes :

- le travail de l'exploitant et de sa famille consacré à la construction d'immobilisations est capitalisé en majorant le coût des immobilisations concernées;
- les biens reçus en cadeau ou en héritage, qu'il faut évaluer;
- le rendement des capitaux propres.

4.2 FACTEURS DE RÉPARTITION

Les données devant être réparties sont celles qui touchent plus d'une activité : certains produits et charges contenus dans la comptabilité, les items du bilan, de même que le temps de travail lorsqu'il n'est pas spécifique à une activité (administration, entretien, etc.).

Dans l'établissement du coût de production, les données doivent donc être réparties selon différentes activités. Différents facteurs de répartition sont par conséquent utilisés, certains plus généraux, d'autres plus spécifiques au produit étudié. Là encore, la définition de ces facteurs demeure la responsabilité du tiers responsable de la réalisation d'une étude pour le MAPAQ.

Les facteurs utilisés par le MAPAQ sont discutés en comité technique pour chaque étude distincte.

4.3 COÛT D'ACQUISITION ET AMORTISSEMENT

La collecte des données sur les coûts d'acquisition des actifs prévoit les informations suivantes :

- le coût d'acquisition des actifs à l'origine;
- l'année d'achat (ou de construction) et l'âge à l'achat de ces actifs;
- le coût des améliorations apportées à ces actifs;
- les subventions obtenues lors de l'achat, la construction ou l'amélioration des actifs.

Les coûts d'acquisition et d'amélioration correspondent aux coûts payés en espèces ou en biens d'échange ainsi que les frais encourus lors de la prise de possession ou de la construction.

Le coût de la main-d'œuvre de l'exploitant affectée à la construction ou à l'amélioration d'un actif est ajouté au coût des matériaux en fonction d'un ratio « *coût de la main-d'œuvre / coûts totaux de construction* ». Ces ratios sont évalués à partir des données du CRÉAQ.

Lorsque les actifs ont été acquis en vertu d'un héritage, la valeur du don est estimée par le producteur et ajoutée au coût d'acquisition.

La valeur du drainage incluse dans le prix d'achat du fonds de terre est distinguée du prix d'achat et devient amortissable.

Une amélioration capitalisable répond à divers critères : il doit y avoir une modification de la fonction, de la capacité ou de la performance d'un actif par rapport à son état original. De plus, on doit constater une transformation des caractéristiques physiques d'un actif. Cette transformation doit avoir un impact sur la valeur de remplacement.

Voici quelques exemples d'améliorations :

- machineries : ajout de roues doubles sur un tracteur;
- équipements : élargissement d'un sarclieur;
- bâtiments : transformation d'une grange en remise à machinerie;
- fonds de terre : drainage.

Par opposition, les critères de détermination de l'item « *entretien et réparation* » d'un actif sont les suivants :

- maintien des caractéristiques originales;
- aucun changement dans la fonction, la capacité ou la performance de l'actif;
- valeur de remplacement inchangée.

Le calcul de l'amortissement s'établit selon la méthode linéaire. Les informations suivantes sont nécessaires au calcul :

a) achat d'un actif neuf :

$$\text{Amortissement annuel} = \frac{(\text{coût net} - \text{valeur de récupération})}{(\text{durée de vie économique})}$$

b) achat d'un actif usagé d'âge inférieur à la moitié de la durée de vie:

$$\text{Amortissement annuel} = \frac{(\text{coût net} - \text{valeur de récupération})}{(\text{durée de vie économique} - \text{âge à l'achat})}$$

c) achat d'un actif usagé d'âge supérieur à la moitié de la durée de vie:

$$\text{Amortissement annuel} = \frac{(\text{coût net} - \text{valeur de récupération})}{\frac{1}{2} \times \text{durée de vie économique}}$$

Pour le calcul de l'amortissement, le coût net correspond au coût d'acquisition et/ou le coût des améliorations apportées à chaque actif dont on soustrait le montant des subventions obtenues pour ces actifs.

La valeur de récupération est de 5 % pour les bâtiments et les équipements fixes et de 10 % pour la machinerie et les équipements. Les durées de vie économique proviennent majoritairement du CRÉAQ et d'autres études de coûts de production. Ces informations sont présentées et discutées en comité technique.

4.4 VARIATION D'INVENTAIRE

L'inventaire des récoltes, du carburant, des semences, des fertilisants et des pesticides est pris en compte en début et en fin d'exercice.

La variation d'inventaire des intrants est intégrée au coût de production en utilisant le prix moyen par unité observée sur l'entreprise durant l'année d'enquête.

Dans le cas des récoltes, un inventaire supplémentaire peut être effectué afin de valider les inventaires de début et la production en cours d'année.

4.5 RÉMUNÉRATION DE L'EXPLOITANT

La rémunération de l'exploitant s'effectue selon deux grands principes. Ainsi, la rémunération du salaire de l'exploitant se fait sur une base annuelle. De plus, on rémunère un exploitant par famille.

Dans une famille, la personne qui détient en totalité ou en partie une entreprise et qui effectue le plus d'heures de travail dans la production étudiée est reconnue exploitante. Il y a donc un seul exploitant rémunéré selon les paramètres du programme par famille.

La famille se définit comme un groupe de deux personnes et plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Une personne vivant seule dans un logement qui détient en totalité ou en partie une entreprise porcine est reconnue exploitante.

Pour les structures de fermes dont l'exploitant travaille en partie à l'extérieur de la ferme ou pour une autre production agricole, le salaire « exploitant » lui sera versé au prorata du nombre d'heures effectuées pour l'activité concernée par l'étude sur le total d'heures travaillées en moyenne par les exploitants à temps plein de l'échantillon. Cette information proviendra des cahiers de temps de travaux complétés par les exploitants.

4.6 COÛT DES CULTURES POUR LES PRODUCTIONS ANIMALES

Les coûts reliés aux cultures consommées par la production animale visée par l'étude, sont transférés sans aucun ajustement par rapport aux effets climatiques ayant pu survenir durant l'année d'enquête. Par conséquent, les rendements, les cotisations et compensations d'assurance-récolte, etc. sont transférés aux coûts mesurés en enquête.

4.7 AJUSTEMENTS RELIÉS AUX EFFETS CLIMATIQUES

Dans le coût de production des produits végétaux, certains postes ne sont pas comptabilisés au coût d'origine car ils sont affectés par les effets climatiques pouvant survenir durant l'année d'enquête. Les effets de la récolte ne doivent pas intervenir dans le niveau de couverture d'un programme d'assurance stabilisation, ceux-ci étant déjà couverts par le programme d'assurance-récolte. Dans ces postes, on retrouve, entre autres :

- les rendements (ajustements du volume des ventes au niveau d'un rendement normal) ;
- les cotisations et les compensations d'assurance-récolte ;
- les coûts de séchage (ajustés au rendement et au taux d'humidité normal) ;
- les frais de vente (ajustés au rendement).

Il est convenu que l'ajustement ne se limite qu'aux charges directement affectés par l'effet climatique.

4.8 AUTRES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les revenus perçus de la vente d'autres productions ou de revenus à forfait ne sont pas traités en réduction du coût de production à l'exception de la vente de sous-produits. Par conséquent, les frais reliés à ces activités sont exclus du coût de production.

ANNEXES - LES RÉSULTATS DÉPOSÉS AUX PRODUCTEURS

Lorsque le MAPAQ réalise une étude de coût de production, il s'engage à remettre à chaque entreprise qui participe à l'étude, un rapport détaillé sur les résultats de l'entreprise de façon à permettre une comparaison des principaux paramètres techniques de l'entreprise avec ceux de la moyenne du groupe d'entreprises enquêtées.

Bien que les rapports soient spécifiques à chaque production enquêtée, les modèles utilisés pour les produire se regroupent selon deux grands types : ceux destinés aux productions animales et ceux destinés aux productions végétales.

ANNEXE A – RÉSULTATS TYPE D'UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN PRODUCTION ANIMALE

Dans l'élaboration du rapport déposé aux entreprises spécialisées en production animale (voir exemple du bouvillon dans les pages qui suivent), on retrouvera les éléments suivants :

- Les coûts d'acquisition des actifs de l'entreprise
- La liste détaillée des actifs de l'entreprise
- La conciliation des revenus et des déboursés monétaires
- L'état des résultats comptables (au coût d'acquisition)
- Les temps de travaux
- L'alimentation du bétail (inventaires, achats, récoltes, quantités consommées et ratios)
- La régie de troupeau (calcul du gain produit et coefficients techniques)
- Le coût de production par poste budgétaire et sa standardisation
- L'état des résultats standardisés

ANNEXE B – RÉSULTATS TYPE D'UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN PRODUCTION VÉGÉTALE

Dans l'élaboration du rapport déposé aux entreprises spécialisées en production végétale (voir exemple des céréales, maïs-grain et soya dans les pages qui suivent), on retrouvera les éléments suivants :

- Les coûts d'acquisition des actifs de l'entreprise
- La liste détaillée des actifs de l'entreprise
- La conciliation des revenus et des déboursés monétaires
- L'état des résultats comptables (au coût d'acquisition)
- Les temps de travaux
- Les coefficients techniques des cultures
- Les variations d'inventaire et les rendements
- Le coût de production par poste budgétaire : l'évaluation pour l'activité « Cultures »
- L'état des résultats standardisés

Dans les deux cas, le producteur reçoit également les résultats du coût de production de son entreprise converti en revenu stabilisé, afin de permettre les comparaisons de son entreprise avec les paramètres qui seront utilisés dans le cadre du régime d'assurance-stabilisation. Cette feuille de comparaison se retrouve dans le document portant sur l'établissement du revenu stabilisé.

Annexe A

**Exemple des résultats déposés
pour la production de bouvillons
et de bovins d'abattage**

1.2 Coûts d'acquisition détaillés

No	Description	Cap	Unité	an. achat	an. const.	\$ acquis.
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
405	Batteuse					
410	Camion boîte					
421	Mini loader					
422	Loader industriel					
422	Pépine					
428	Herse à pâturage 1					
428	Herse à pâturage 2					
436	Épandeur fumier					
450	Faucheuse conditionneuse					
450	Faucheuse rotative					
452	Faneur à foin					
455	Mangeoire					
455	Mangeoires mobile bois					
457	Voiture ensilage					
458	Fourragère					
471	Souffleur à neige					
472	Boite avec convoyeur					
472	Wagon mélangeur					
476	Moulange					
479	Équipement étable					
480	Génératrice					
494	Inv.petit outil					
500	Parc d'engraissement					
500	Mangeoire extérieur					
500	Amélioration (fosse,parc,remise)					
500	Aménagement parc engraissement					
505	Remise machinerie					
505	Remise machinerie					
505	Béton dans remise					
519	Cours exercice 1					
519	Cour exercice 2					
521	Fosse à fumier					
521	Aménagement fosse					
530	Silo à grain					
540	Plate forme					
540	Plate forme de béton					
543	Remise à grain					
551	Fond de terre cultivé					
552	Drainage					
553	Chemin					
554	Boisé					
610	Maison					

2. DONNÉES COMPTABLES

2.1 Conciliation des revenus et des déboursés monétaires

Solde des comptes au début		(\$)	Solde des comptes à la fin		(\$)
Solde bancaire	(+)	<input type="text"/>	* Solde bancaire	(+)	<input type="text"/>
Comptes à recevoir	(+)	<input type="text"/>	Comptes à recevoir	(+)	<input type="text"/>
Marge de crédit	(-)	<input type="text"/>	Marge de crédit	(-)	<input type="text"/>
Comptes à payer	(-)	<input type="text"/>	Comptes à payer	(-)	<input type="text"/>
Emprunt long terme	(-)	<input type="text"/>	Emprunt long terme	(-)	<input type="text"/>
			Apport du proprio	(-)	<input type="text"/>
Solde réel		<hr/>			<hr/>

Différence début et fin 0 \$

Produits	Charges (-)	Achat/Vente actifs (+ ou -)

Solde calculé 0 \$

* Le solde bancaire peut aussi être le solde des comptabilités.

2.2 Les résultats (Agri-compta)

États des résultats
au coût d'acquisition (comptable)

Réalisé
du 1 sept 97
au 31 août 98

PRODUITS

Revenu bancaire
Remb taxe foncière
Subvention intérêt
Autres subventions
Revenu travail à forfait
Vente de bouvillons
Récupération animaux morts
Vente de rejets
Revenu Asra bouvillon
Revenu Asra culture
Revenu assurance récolte
Vente de fumier
Revenu autre production
Vente de récolte
Vente de paille
Revenus d'assur. accident bouv.

Total des produits

CHARGES

Salaires employés
CSST
Retenues à la source
Taxes foncières
Électricité
Téléphone
Fourniture bureau
Vêtement travail
Honoraire professionnel
Colloque + cours
Frais de déplacement +représentation
Permis + immatriculation
Assurance ferme
Assurance vie sur prêt
Assurances véhicules
Assurances salaire et co-associé
Location machinerie/équip./véhicule
Location bâtiment
Location fond de terre
Int. Marge de crédit+compte fourm.
Int. sur emprunt moyen+long terme

Frais administration
Carburant
Propane maïs
Entretien mach. équip. camions
Entretien bâtiment
Entretien fdt
Achat des veaux
Frais d'achat des veaux
Frais de vente
Cotisation Asra bouv.
Cotisation Asra cult.
Cotisation Asrec
Contribution plan conjoint FPBQ
Cotisation UPA
Club, syndicat de gestion
Méd. vét. prod. sanitaires et insecticides
Identification (tag)
Semences
Pesticides
Engrais
Chaux
Analyse de sol+autre
Préservatifs
Travaux forfait
Achat divers culture+plastique
Aliments achetés
Paille/bran de scie
Dépenses autre prod.
Salaire exploitant ,famille,retrait
Impôt et taxe sur capital

Total des charges

BÉNÉFICE ou (PERTE)
D'EXPLOITATION

3. TEMPS DE TRAVAUX

Entreprise:

3.1 Heures par activité

	Activités bouvillon (heures)	Activités culture (heures)	Autres activités (heures)	Total (heures)
Exploitant 1				
Exploitant 2				
Famille				
Salariés				
Total (heures)				

3.2 Heures par unité de production

	Votre entreprise	Moyenne des entreprises
Heures (bouvillon + culture)		
Livres de gain produites		
Heures/ 100 lbs gain		
Équivalent bouvillon produit *		
Heures/ équivalent bouvillon		

* Voir tableau 5.2 pour définition d'équivalent bouvillon

4. ALIMENTATION

4.1 Inventaires de début et de fin, achats et récoltes

Entreprise:

	Inventaire de début	achats / récoltes	Ventes	Inventaire de fin	Quantité consommée	%	Quantité consommée
Concentrés	T.M.	T.M.	T.M.	T.M.	T.M.	M.S.	Établit à 86% m.s.
Maïs grain sec							
Maïs grain humide							
Maïs épi humide							
Céréales(avoine/orge/blé)							
Criblure, drêche,.....							
Gluten							
Filter aid							
Gru							
Supplément protéique							
Lactosérum							
Minéraux							
					Total: T.M.		

	Inventaire de début	achats / récoltes	Ventes	Inventaire de fin	Quantité consommée	%	Quantité consommée
Fourrages	T.M.	T.M.	T.M.	T.M.	T.M.	M.S.	100 % m.s.
Maïs fourrager							
Foin sec							
Foin de céréales							
Ensilage foin							
Fourrage acheté(foin/maïs)							
Pâturages							
Cannerie, P. de terre..							
					Total: T.M.		

4.2 Consommation d'aliments

	Votre entreprise	Moyenne des entreprises
Lb de gain produites		
kg de gain produits		
kg de concentré à 86 % m.s./kg de gain		
kg de fourrage à 100 % m.s./kg de gain		

* M.S. = matière sèche

5. RÉGIE DE TROUPEAU

5.1 Calcul du gain produit

	Nombre de bouvillons	Poids moyen (livres)	Gain moyen (livres)	Gain produit (livres)	
Inv. début					(-)
Achat veaux					
Vente bouv.					(+)
Rejets					
Morts					
Inv. de fin					(+)
			Gain total		(=)

5.2 Coefficients techniques

	Votre entreprise	Moyenne des entreprises
Gain total produit (lbs)		
Poids entrée		
Poids sortie		
Gain moyen/bouvillon (lbs)		
Nb.équivalent bouvillon*		
Inventaire moyen (nb têtes)		
Nb d'élevages / an		
Gain journalier (lbs/jour)		
Taux de mortalité		
Taux de rejets		

* Nb équivalent bouvillon: Gain total produit/ gain moyen par bouvillon

6.1 CALCUL DÉTAILLÉ DE LA STANDARDISATION

Entreprise:

ELEMENTS DE COÛT	Agri-compta Total	STANDARDISATION		autre production+ cult. non utili.	Résultat Standardisé
		exercice 97/98	personnel		
Produits					
Ventes de bouvillons +prélèvement					
Rejets,					
Ventes de récolte					
Revenus de travaux à forfait					
Compensation Asra bouv.					
Compensation Asra cult.					
Revenus divers (subvention et rev. d'assurance)					
Subv.intérêt SFA+rev. Bancaire					
Remboursement taxes foncière					
Revenus autre production					
Compensation Asrec cult.					
Total des produits					
Coûts variables					
Achat des vcaux					
Frais d'achat et de vente					
Alimentation achetée					
Sem., fert.,pest.,chaux					
Entretien mach./équip.+lubrifiant					
Carburant					
Travail à forfait, location mach.					
Divers cult.(prés.,loc terre,plast.,)					
Méd./vét./étiquettes					
Litière					
Salaires + retenues + CSST					
Cotisation Asra bouvillon					
Cotisation Asra cult.					
Cotisation Asrec cult.					
Intérêt marge de crédit					
Variation inv. aliments produits					
Total					
Coûts fixes					
Entretien bâtiment / fond de terre					
Assur. (ferme-véh.,vie,salaire)					
Taxes foncières brutes					
Intérêt sur emprunt à long terme					
Frais administration					
Divers					
Total					
Salaires et retraits(famille/exploitant)					
Total des coûts monétaires					
Amortissement					

6.2 ETAT DES RÉSULTATS STANDARDISÉS

	Votre entreprise			Moyenne	
	Total (\$)	\$/bouillon	\$/100 lbs gain	\$/100 lbs gain	Votre résultat par rapport moyenne
PRODUITS					
Ventes de bouillons + prélèvement					0,00
Rejets, récupérateur, assurance					0,00
Ventes de récolte + autre production					0,00
Compensation Asra bouillon					0,00
Compensation Asra/ Asrec culture					0,00
Revenus divers (subv. et rev. ass.)					0,00
TOTAL					0,00
COÛTS VARIABLES					
Achat des veaux					0,00
Frais d'achat et de vente					0,00
Alimentation achetée					0,00
Semences, fertilisants, pesticides, chaux					0,00
Entretien machinerie/équip. + lubrifiant					0,00
Carburant					0,00
Travail à forfait, location mach.					0,00
Divers cult. (préservatifs, loc terre, plast.,)					0,00
Médicaments/vétérinaires/étiquettes					0,00
Litière					0,00
Salaires + retenues + CSST					0,00
Cotisation Asra bouillon					0,00
Cotisation Asra /Asrec cult.					0,00
Intérêts marge de crédit					0,00
Variation inv. aliments produits					0,00
TOTAL					0,00
COÛTS FIXES					
Entretien bâtiment / fond de terre					0,00
Assurances (ferme+véhicules, vie, salaire)					0,00
Taxes foncières brutes					0,00
Intérêts sur emprunt à long terme					0,00
Frais administration					0,00
Divers					0,00
TOTAL					0,00
Amortissement					0,00
Total des coûts d'exploitation					0,00
Bénéfice d'exploitation					0,00

Annexe B

**Exemple des résultats déposés
pour la production de céréales,
maïs-grain et soya**

1. COÛTS D'ACQUISITION DES ACTIFS

(au 1er janvier 2000)

1.1 Résultats totaux

N.B.: Tels que recueillis sur les entreprises en début de période, toutes activités confondues.

Éléments d'actifs	Votre entreprise	Moyenne des entreprises
Machines automotrices		
Machines cultures		
Machineries, équipements		
Bâtiments		
Fonds de terre et boisés		
Actifs personnels		
Total	<u> </u>	<u> </u>

* Incluant les améliorations apportées suite à l'acquisition

1.2 Coût d'acquisition détaillé

No	Description	Cap	Unité	an. achat	an. const.	S acquis.
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
400	Tracteur		Hp			
408	Camion					
408	Camion					
408	Amélioration					
413	Machine industrielle					
415	Charrue					
415	Charrue					
416	Chisel					
418	Vibroculteur					
418	Herse offset/herse à disque					
422	Semoir à céréales					
422	Semoir à céréales					
423	Semoir à maïs (planteur)					
426	Sarcleur					
433	Épandeur à fumier					
439	Voiture à grain					
439	Voiture à grain					
450	Souffleur à neige					
451	Génératrice					
452	Débroussailleuse					
454	Laveuse à pression					
455	Soudeuse					
456	Compresseur à air					
465	Ameublement de bureau					
490	Souffleur ensilage					
500	Étable					
500	Amélioration					
505	Remise à machinerie					
505	Remise à machinerie					
510	Garage/atelier chauffé					
510	Amélioration					
530	Silo					
530	Silo					
530	Amélioration					
530	Amélioration					
531	Vis à grain					
531	Vis à grain					
534	Séchoir à maïs					
536	Réserve humide					
536	Amélioration					
539	Élévateur					
539	Élévateur					
540	Plate-forme et aménagement					
551	Terre cultivée					
551	Terre cultivée					
552	Amélioration fond terre cultivée					
552	Amélioration fond terre cultivée					
552	Amélioration fond terre cultivée					
553	Boisé/érablière					
600	Maison exploitant					

2.2 Les résultats (Agri-compta)

États des résultats
au coût d'acquisition (comptable)

Réalisé
du 1 janvier
au 31 décembre 2000

PRODUITS

Revenu bancaire
Remboursement taxes foncières
Subvention intérêt
Revenu location mach./batisses
Vente de récolte
Autre revenu de culture
Revenu Asra Cultures
Revenu ASREC
Revenu de forfait
Revenu autre production
Revenu extérieur

TOTAL DES PRODUITS

CHARGES

Salaires employés
Retrait du propriétaire + salaires exploitant et famille
CSST & Retenues à la source
Impôt entreprise
Taxe foncière
Taxe sur capital
Électricité
Téléphone
Fourniture de bureau
Vêtement travail
Honoraire professionnel
Colloque + cours
Frais de déplacement +représentation
Permis + immatriculation
Assurance ferme
Assurances véhicules
Autres assurances
Location mach. & équip. + véhicule
Location batiment
Location fonds de terre

Intérêt court termes
Int. sur emprunt moyen et long termes
Frais administration
Essence
Diésel blanc
Diésel coloré
Propane + Gaz naturel+ Séchage à forfait
Huile à chauffage
Entretien mach./équip. + Huile & lub.
Entretien auto +camion + camionnette
Entretien maison
Entretien bâtiment + silos
Entretien fonds de terre
Achat de grains
Frais de pesée
Frais de transport à la vente
Frais de courtage à la vente
Plan conjoint
Cotisation Asra
Cotisation ASREC
Cotisation UPA
Clubs + syndicat de gestion
Frais entreposage
Frais séchage
Semences
Pesticides
Engrais
Chaux
Analyse de sol + autres
Inoculants
Dépenses travaux à forfait
Dépenses autre production
Dépenses autre culture
Dépenses pour revenu de forfait

Total des charges

***BÉNÉFICE ou (PERTE)
D'EXPLOITATION***

BÉNÉFICE ou (PERTE)
D'EXPLOITATION

3. TEMPS DE TRAVAUX

Entreprise:

3.1 Heures par activité

	Activité Cultures (heures) (1)	Activité Autres prod. (heures) (2)	Activité Forfait (heures)	Autres activités (heures) (3)	Total (heures)
Exploitant 1					0
Exploitant 2					0
Exploitant 3					0
Exploitant 4					0
Famille					0
Salariés					0
Total (heures)					0

3.2 Heures par unité de production

	Votre entreprise	Moyenne des entreprises
Nombre hectares en cultures ⁽¹⁾		
Nombre heures travaillées pour les cultures		
Nombre heures travaillées / hectare en cultures		

(1) Céréales, maïs-grain, soya, foin, cultures maraîchères, canola, etc.

(2) Boisé, érablière, productions animales

(3) Emploi extérieur, représentant de compagnie, construction sur la ferme

4.1 Superficies, semences, fertilisation et pesticides

Entreprise:

Superficies cultivées en 2000

	Maïs-grain	Soya	Orge	Blé humain	Av./ Blé F.	Autres cult.	Pas semé	Total
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Votre entreprise								
Moyenne des entreprises								

	Ha possédé	Ha en location	% location
Votre entreprise			
Moyenne des entreprises			

Semences

	Maïs-grain	Soya	Orge	Blé humain	Av./Blé F.
	(Sacs)	(Kg)	(Kg)	(Kg)	(Kg)
Inventaire début					
Inventaire fin					
Autosemence					
Achats					
Quantité utilisée					
Taux de semis	Grains/ha	Kg/ha	kg/ha	kg/ha	kg/ha
Votre entreprise					
Moyenne des entreprises					

Fertilisation

	Maïs-grain	Soya	Orge	Blé humain	Av./Blé F.	Autres cult.
	(kg / ha)	(kg / ha)	(kg / ha)	(kg / ha)	(kg / ha)	(kg / ha)
N						
P						
K						
Votre entreprise						
Moyenne des entreprises						

	(\$ / ha)					
Votre entreprise						
Moyenne des entreprises						

Pesticides

	Maïs-grain	Soya	Orge	Blé humain	Avoine blé four.	Autres cult.
	(\$/ha)	(\$/ha)	(\$/ha)	(\$/ha)	(\$/ha)	(\$/ha)
Votre entreprise						
Moyenne des entreprises						

4.2 Variation des inventaires et rendements

Entreprise:

Inventaires de récolte

	Maïs-grain (T.M.)	Maïs-grain humide (T.M.)	Soya (T.M.)
Inv. début			
Achat			
Récolte			
vente			
autosemence			
Inv. fin			
% humidité à la récolte			

Inventaires de récolte

	Orge (T.M.)	Blé Humain (T.M.)	Avoine / blé fourrager (T.M.)
Inv. début			
Achat			
Récolte			
vente			
consommé/semence			
Inv. fin			

Rendements SAISON 2000

	Maïs-grain	Soya	Orge	Blé humain	Av / Blé F.
Superficies récoltées (ha)					
Rendement (T.M. base sec)					
Rendement (T.M. sec / ha)					

5.2 ÉTAT DES RÉSULTATS STANDARDISÉS

Entreprise:

ELEMENTS DE COÛT	Résultat pour l'activité "CULTURES"		Moyenne des entreprises
	Votre ferme		
	\$	\$/ha	\$/ha
Produits			
Ventes des cultures			
Divers (paille, etc..)			
Revenus de location machines et bâtisses			
Revenus d'intérêts			
Remboursement taxes foncières			
Subv. intérêts			
Revenu ASRA Cultures			
Revenu ASREC			
Revenu forfait +neige			
Revenu autre production			
Revenu extérieur			
Total des produits (A)			

Coûts variables			
Semences + inoculant			
Pesticides			
Engrais			
Chaux			
Salaires + retenues à la source + CSST			
Carburant			
Location machinerie + équipement+ bâtisse			
Location fonds de terre			
Travaux à forfait			
Entretien mach + équip + camion			
Int. Marge de crédit + compte fournisseur			
Propane + gaz naturel+ séchage à forfait			
Achat grains			
Frais mise en marché			
Cotisation ASRA Cultures			
Cotisation ASREC			
Électricité			
Total coûts variables (B)			

Coûts fixes			
Entretien bâtiment + silo + fonds de terre			
Assurances (ferme, véhicules, vie)			
Taxes foncières brutes			
Intérêts sur emprunt à long terme			
Divers			
Dépenses directes autr cult, autr prod et forfait			
Total coûts fixes (C)			

Amortissement (D)			
--------------------------	--	--	--

Total des dépenses E = (B+C+D)			
---------------------------------------	--	--	--

Marge brute avant rémun. expl.+fam. (A - E)			
--	--	--	--